

Protocole Sanitaire : animateurs JUILLET 2020

Dans tous les cas : PAS DE BRASSAGE DE GROUPES.

Suivi sanitaire	Les adjoints sont responsables Covid-19 → Formalisent et diffusent les règles de prévention contre la transmission du virus (sur leur site)	
Communication avec les familles	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage des groupes - Importance du respect des gestes barrières 	
Locaux	Capucines	<u>C3</u> : garderie + salle d'activité au RAM <u>C1/C2</u> : chacun leur salle + garderie séparée en 2 <u>Bureau direction/ infirmerie/ covid</u> : petit bureau
	Langevin	<u>A4</u> : salle de classe du RDC <u>A3</u> : salle de motricité 1 ^{er} étage Salle de garderie séparée en 4 espaces 1 salle anim au 1 ^{er} étage <u>Covid/ infirmerie/ bureau</u> : petit bureau
	Salles des Cévennes	<u>A2</u> : grande salle <u>A1</u> : petite salle
	Lenglet	<u>E1/E2/E3</u> : salles du haut, 1 salle par groupe <u>E4</u> : partie gauche de la grande salle de garderie Garderie séparée en 4 espaces : partie droite de la garderie <u>Bureau+infirmerie+covid</u> : salle du haut
Accueil	<ul style="list-style-type: none"> - Marquage au sol → distanciations sociales - Les parents ne rentrent pas dans la structure !!! (sauf exception, masqués) - Un animateur sur les deux à l'entrée qui récupère l'enfant et le dépose dans son groupe (en maternelle) - Les adjoints orientent les enfants dans un espace de la cour qui est dédié à leur groupe (en élémentaire, collège) 	
Hygiène	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir les fenêtres 10/15 min régulièrement <ul style="list-style-type: none"> ▪ Minimum matin, midi, soir - Lavage des mains encadrants/ enfants : arrivée structure, avant chaque changement activités/ lieux, avant et après cantine/ toilettes, avant sortie - Utilisation de ventilateur collectif interdite 	
Distanciation sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Entre les groupes mais pas au sein du groupe que ce soit dans les espaces clos ou extérieurs. - 1m dans les espaces clos entre les enfants de groupes différents (ex : cantine) 	
Port du masque	<ul style="list-style-type: none"> - Masque « grand public » OBLIGATOIRE pour les encadrants (fournis par la mairie) - OBLIGATOIRE pour les mineurs > 11 ans lors des déplacements (vers cantine, salles d'activités, en sorties...) fournis par les familles (prévoir petite pochette pour le ranger) - OBLIGATOIRE si symptômes de Covid-19 	
Activités	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptées aux règles sanitaires - Objets partagés → nettoyage quotidien à l'eau et au savon - Sorties autorisées : PREVUES et ORGANISEES (pas deux groupes au même endroit) - Pas de croisement dans les couloirs : prévoir des heures de passage pour la cantine et les toilettes - Intervenants (sportifs, culturels) possibles - Activités physiques OK 	
Transport	<ul style="list-style-type: none"> - Distanciation sociale - Désinfection du véhicule - > 11 ans → masque - Chauffeur et encadrants → masque 	
Cantine	<ul style="list-style-type: none"> - Heures de passages - Encadrants avec leur groupe - 1 m entre 2 tables - Passage aux toilettes + lavage des mains avant et après le repas 	
Prise de température	<ul style="list-style-type: none"> - Les parents sont invités à la prendre avant le départ pour l'accueil - Thermomètre pour pouvoir prendre la température des enfants et de l'équipe 	
Si suspicion ou cas COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> - Symptômes évocateurs → isolement + port du masque + prise température - Avertir les parents qui doivent venir chercher l'enfant - L'enfant ne pourra pas être accepté de nouveau dans l'accueil de loisir sans certificat médical assurant qu'il peut l'être - IDEM chez l'animateur/direction, si symptômes → isolement et retour au domicile (nécessité d'un certificat médical pour reprendre les fonctions). 	